

Le nouveau visage que nous voulons pour Bordeaux Maritime c'est :

PRIORITÉ N°1 : Un quartier mieux relié au reste de la ville en termes de transports, pour réduire les embouteillages systématiques que nous subissons, gagner du temps dans nos déplacements et les rendre plus sûrs et plus faciles, avec :

- ✓ **La rénovation totale du pont et de l'intersection de Latule**, et faire sauter ce point noir de circulation, pour mieux connecter les quartiers des Aubiers et Ginko d'une part, et des Bassins à flot et Bacalan de l'autre.
- ✓ **La création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Services** en direction des quais et de la rive droite, passant par la rue Lucien Faure et le pont Chaban Delmas.
- ✓ **La réfection des trottoirs pour faciliter les déplacements des piétons et des personnes à mobilité réduite**, notamment sur le boulevard Brandenburg, et sur la rue Blanqui en enfouissant les lignes électriques et en supprimant les poteaux électriques aujourd'hui au milieu des trottoirs.

PRIORITÉ N°2 : Un quartier plus agréable à vivre au quotidien, notamment pour nos enfants, avec :

- ✓ **Des animations régulières culturelles et sportives**, ouvertes à tous les habitants sur la place Buscaillet à Bacalan, et la place Jean Cayrol à Ginko.
- ✓ **Un accompagnement en soutien scolaire personnalisé et gratuit**, avec des médiateurs assurant le lien école/enfants/parents aux Aubiers.
- ✓ **La création d'espaces de jeux pour les enfants** sur la place Saint-Martial à Dupaty.

PRIORITÉ N°3 : Un quartier exemplaire en matière de transition écologique, qui nous permette de vivre dans un meilleur environnement, avec :

- ✓ **La végétalisation de la rue Lucien Faure et du quai Armand Lalande** afin de créer les îlots de fraîcheur qui nous manquent.
- ✓ **La transformation de la zone de la Jallère en espace ouvert à tous**, dédié à la nature et aux loisirs accessibles notamment par des voies cyclables sécurisées.
- ✓ **La création d'un marché bio** avec des producteurs locaux à côté du Leclerc Saint-Louis (samedi ou dimanche matin).
- ✓ **La mise en place d'un véritable service des encombrants** avec une benne tous les 2 mois à disposition des habitants, pour éviter qu'ils ne se retrouvent en pleine rue.